

CLUB Agenda 21

Séminaire déchets :

Incitation à la réduction des déchets

20 novembre 2014

Maude PULCHERIE – PSDD-DEAL GUYANE

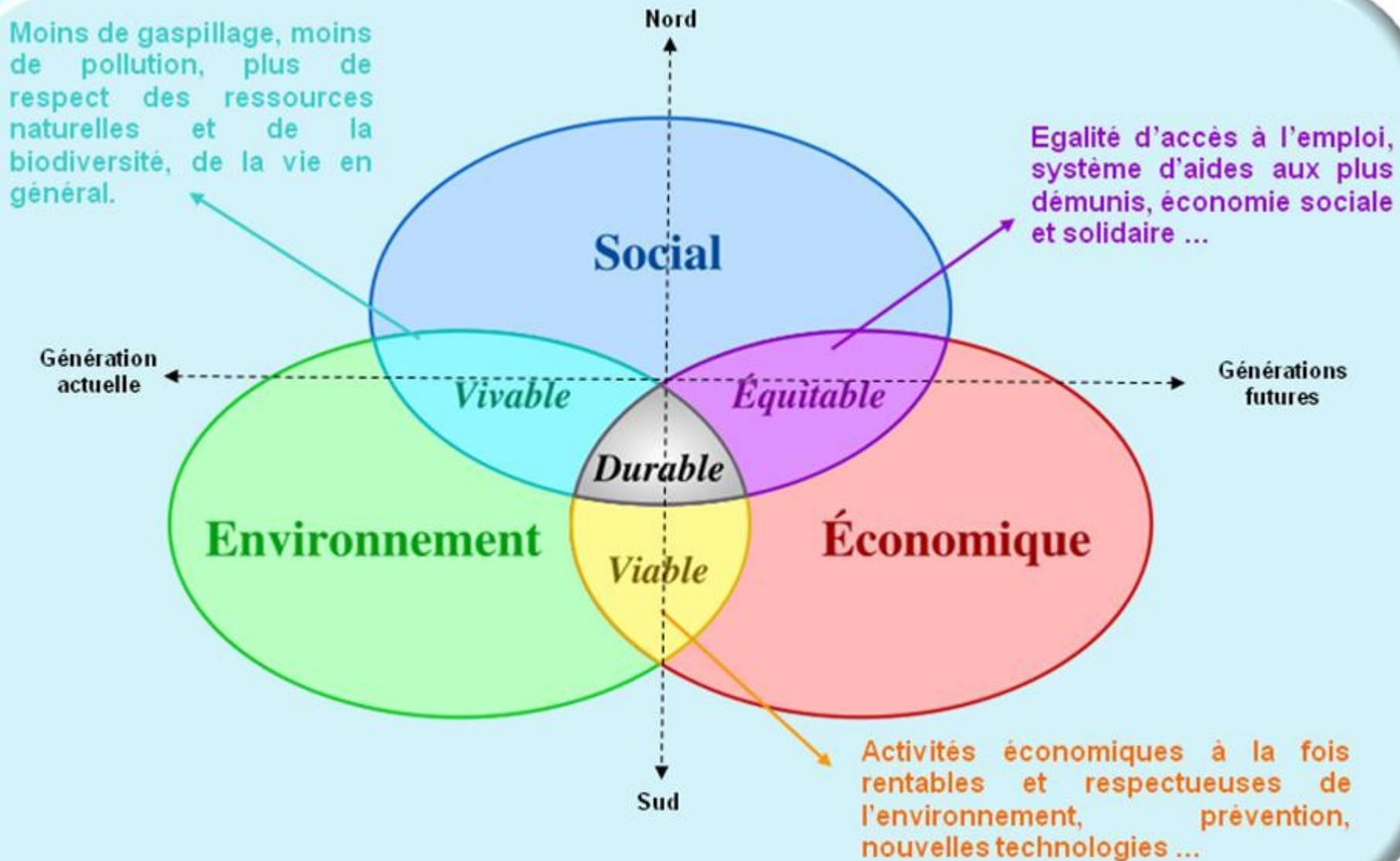


Photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL

DEAL Guyane
Service Pilotage Stratégie du Développement Durable

www.developpement-durable.gouv.fr

Séminaire déchets : Incitation à la réduction



Sommaire

- I°) Axes pour une réduction des déchets et valorisation
- II°) Ce que nous pouvons faire (en tant que collectivité ou individu)
- III°) Retour d'expérience sur les couches lavables

Axes pour une réduction des déchets et de la valorisation

- Pour mémoire quelques tonnages en matière de déchets collectés en Guyane (114.917 Tonnes) - *Source chiffres clés de l'ADEME édition 2012* :

- 55.679 t d'ordure ménagères et assimilées
- 26.435 t d'encombrants en mélange
- 7.516 t de déchets verts
- 1.651 t de véhicules hors d'usage
- 1.145 t de déchets du BTP
- 881 t de carton
- 815 t de verre

- **Axes existants à amplifier :**

- le compostage
- le verre
- les déchets du BTP
- Médicaments Non Utilisés : en 2013 pour la Guyane 17,96 tonnes de MNU ont été collectées. *Source Association CYCLAMED*

- **Axes à créer :**

- les déchets en plastique
- les emballages / papiers (en cours de finalisation par la CACL)
- le gaspillage alimentaire
- les déchets de la pêche environ 400 tonnes/an (Source MIR, COGUMER). L'IFREMER précise que 20 % de la pêche côtière est rejetée en mer et 70 % pour la pêche à la crevette.

Ce que nous pouvons faire (en tant que collectivité ou individu)

Ce que chaque COLLECTIVITÉ peut faire à son niveau :

- Agir sur la prévention des déchets dans les écoles, en toute occasion (fête communale, des voisins...) avec l'aide d'association expliquer au grand public le compostage, la réutilisation, le recyclage
- Organiser des vides greniers, brocante...
- Certaines collectivités en métropole ont donné 2 poules pour manger les épluchures de fruits/légumes et en retour les habitants disposent d'œufs frais (180Kg/an évités)

Ce que chaque collectivité peut faire à son niveau (suite):

- **Sur les marchés de la commune :**
- 1°) Vente en circuits courts peu de déchets de conditionnement en principe (89 % des agriculteurs du PNRG utilisent ce mode de vente traditionnelle) – éviter les portions en barquette plastique de fruits prédécoupés,
- 2°) Anticiper l'interdiction des sacs à usage unique de janvier 2016;
- 3°) Favoriser la collecte des fruits et légumes invendus pour les remettre à une association solidaire;
- 4°) à la fin du marché, récupération des déchets verts pour du compostage

Ce que chaque COLLECTIVITÉ peut faire à son niveau (suite):

- Mettre en place ou favoriser le compostage partagé; la mairie fournit le co-produit (tonte de gazon ou déchets verts issus du marché).

Le compostage partagé est destiné aux habitants qui n'ont pas de jardin, une association s'en occuperait, création d'emploi dans l'économie sociale et solidaire, création de lien social, prix de vente du compost préférentiel pour les participants au projet

- Revoir les clauses des marchés publics pour y introduire des matières recyclées

Ce que CHACUN de nous peut faire à son niveau pour limiter sa production de déchets:

- Ne plus accepter de sac à usage unique
- Ne pas prendre de fruits découpés en barquette pour 2 raisons moins de déchet et éviter l'oxydation du fruit donc moins de vitamines (pas de demande donc pas d'offres de la part des commerçants)
- Éviter le gaspillage alimentaire (faire une liste de course pour utiliser ce qui reste avant d'acheter autre chose)
- Faire du compostage individuel dans son jardin ou participer au compostage partagé de son quartier
- Donner ou vendre ce dont on ne se sert plus (vêtements, chaussures, meubles, outils...)

Pour réduire le volume de nos poubelles : changeons nos habitudes

Retour d'expérience sur les couches lavables

Aspect économique : assurément il y a un gain d'argent en faveur des couches lavables (même avec le prix de la lessive, de l'eau, de l'électricité, des lavages de drap en plus parce que inondés etc....)

Estimation du prix en couches sur 2 ans et demi (*données CAACL*) :

- couches jetables : 1058 euros pour la moyenne gamme à 2.392 euros pour le haut de gamme
- couches lavables avec service d'entretien externe : ce service n'existe pas en Guyane
- couches lavables sans service d'entretien externe (lavage au foyer) : 500 euros

Aspect environnemental : Vu sous le seul angle de la réduction des déchets, les couches lavables permettent une substantielle réduction de déchets, néanmoins il convient de voir ce produit aussi par rapport à l'analyse du cycle de vie (ACV).

Dans une fiche technique parue en juin 2012 l'ADEME précise :

- "Depuis 1991, de nombreuses études essaient de répondre à la question : du point de vue des impacts sur l'environnement, vaut-il mieux utiliser des couches lavables ou jetables ?
- Si les couches attirent autant l'attention, c'est du fait de l'enjeu quantitatif qu'elles représentent : jusqu'à l'acquisition de la propreté, un enfant utilise environ 3 800 couches jetables.
- A l'inverse, les couches lavables génèrent une quantité de déchets minime puisqu'en 2 ans ½, un enfant a besoin d'environ 30 couches lavables qui seront lavées 137 fois. Elles présentent, en revanche, d'autres impacts sur l'environnement notamment à travers les consommations d'eau et d'énergie engendrées.

- Lorsque les utilisateurs s'orientent vers des couches lavables, il est indispensable d'en optimiser l'usage et en particulier : laver dans une machine à pleine charge et de préférence à 60°C, utiliser une machine performante (classe A/AA), recourir à des lessives porteuses d'écolabel et ne pas la surdoser, sécher à l'air libre et éviter de repasser les couches. Leur utilisation pour plusieurs enfants permet également d'en réduire les impacts.
- Quant aux couches jetables, l'ADEME recommande de privilégier les couches porteuses du logo « Nordic Swan »."
- **Conclusion de l'ADEME** : "Il n'est pas possible aujourd'hui de conclure à un intérêt marqué des couches lavables par rapport aux couches jetables vis-à-vis de l'environnement. Si les couches lavables présentent un intérêt en termes de réduction des quantités de déchets, elles génèrent aussi des consommations d'eau et d'énergie plus importantes. Lorsque les utilisateurs s'orientent vers des couches lavables, il est indispensable d'en optimiser l'usage".

En juin 2010, **France Nature Environnement** a produit un rapport avec le soutien de l'ADEME qui reprend les mêmes éléments (Etude DEFRA équivalent de l'ADEME au Royaume Uni en 2005, actualisée en 2008)

Tableau synthétique :

	Couche jetable (sur 2,5 années) par enfant	Couche lavable (sur 2,5 années) par enfant
Production de déchets	900 kg	284 Kg
Impact global sur le changement climatique (ACV 2008)	550 eq Kg CO ₂	570 (scénarios plus impactant, lavage 60°C, avec un peu de sèche-linge, lessive non pleine.) 479 à 342 Kg CO ₂ <small>(selon les conditions d'utilisation)</small>
Impact changement climatique lors de la FABRICATION (ACV 2005)	550 eq Kg CO ₂	140 eq Kg CO ₂
Consommation eau	34 081 L	85 964 L
Quantité de couches	4 500	Entre 24 et 40
Le coût	925 à 2250 €	490 à 740 €

- L'impact est fort sur l'environnement soit en matière de déchets soit en consommation d'eau selon que l'on utilise les couches jetables ou les couches lavables.
- La Guyane comme tout autre territoire doit appliquer les grandes politiques publiques, notamment sur les déchets et l'eau.
- En sachant que la croissance de la population est de 3,5% par an (*chiffre 2012 RA 2013 de l'IEDOM*) due en grand partie à la natalité (naissances en 2010, 2011 et 2012 respectivement 6.082, 6.259, 6.609) ; un gisement potentiel de $6.609 \times 900 \text{ kg} = 5.948.100 \text{ kg}$ soit 5.948,1 tonnes existerait à chaque solde de naissances annuel.
- La réduction des déchets basée sur les couches lavables doit être remise dans le contexte du territoire en intégrant notamment le volet social.

Aspect social : En matière de DD, il convient de toujours ancrer l'action sur le territoire (diversité culturelle, de mode de vie, d'accès à l'électricité et l'eau potable, d'accès aux biens d'équipement).

- En Guyane, 25% des ménages sont des familles monoparentales; sur la CACL 26% contre 9 % en métropole (*source INSEE citée par CACL*).
- La charge de la vie au quotidien sur un seul parent fait que cette cible semble moins accessible pour l'utilisation des couches lavables.
- Les familles composées de 2 parents se relayant pour effectuer les changes permettrait une pérennisation de l'utilisation des couches lavables
- Par ailleurs, les familles utilisent aussi des couches jetables pour les nuits, les voyages...
- Pour autant des personnes convaincues par la réduction de déchets grâce aux couches lavables existent dans toutes les familles.

- En matière de réduction des déchets, l'objectif fixé pour les couches lavables est de **467 tonnes évitées**. *Source chiffres clés de l'ADEME édition 2012.*
- En 2012, 155 enfants utilisent les couches lavables et 3 crèches partenaires de l'opération soit environ **78 tonnes évitées**. - *Source chiffres clés de l'ADEME édition 2012.*
- Le test a été effectué sur 23 enfants répartis dans 6 sections au sein des 3 crèches de Matoury. *Source - Bilan détaillé de l'accompagnement de 3 crèches durant 8 semaines décembre 2012*
CACL

Quelles perspectives

- **Pour démultiplier :**
- une généralisation du système couches lavables au sein des crèches collectives avec un entretien viable
- dès la conception des crèches, il convient d'intégrer les flux de couches propres et de couches sales, le local de stockage des couches, l'espace couvert pour étendre les couches en saison des pluies (test CACL fait hors saison des pluies)
- pour les familles un mixte couches lavables et couches jetables se révèle être un bon compromis entre les 3 piliers du DD
- Il convient de se souvenir de l'ACV et des conditions sociales pour bien choisir la cible à sensibiliser et convaincre : la solution miracle n'existe pas.

**Merci de votre écoute et des échanges sous le
cadre de la bienveillance**